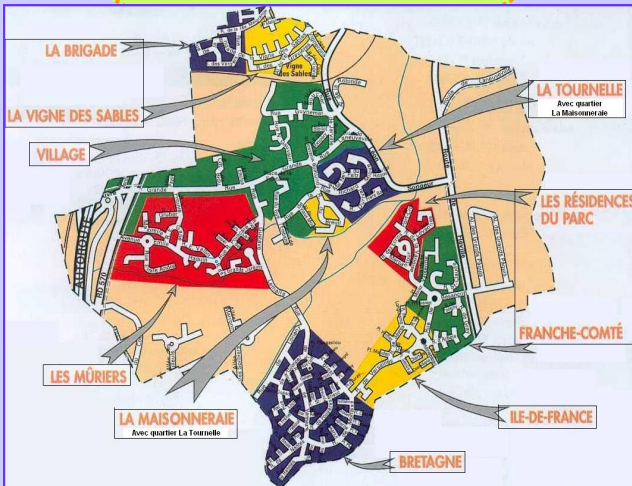


COMMENT VOTER ?

Le jour de l'élection tu recevras une carte d'électeur. Tu pourras ensuite voter à l'aide d'un bulletin sur lequel seront inscrits les candidats de ton quartier.

Le scrutin est un scrutin nominal à un tour.

Il faudra cocher au maximum jusqu'à 4 noms de candidats que tu auras choisis et pas un de plus sinon ton bulletin sera considéré comme nul. Tu déposeras ensuite ce bulletin dans l'urne.



Qui est élu ?

Si le compte est bon, avec 7 quartiers il y aura au maximum 28 conseillers jeunes.

Les 7 quartiers sont les suivants :

Quartier Bretagne
Quartier Franche Comté - Résidence du Parc
Quartier Ile de France
Quartier les Muriers
Quartier Tournelle - Maisonneraie
Quartier Vigne des sables - Brigade
Quartier Village



Sophie Keller
Coordinatrice jeunesse



Sébastien Habillon
Animateur CLSI

Tu trouveras aussi de l'aide auprès de Sophie Keller lors de ses permanences à la MTL, et si tu as besoin d'un ordinateur et de conseils pour réaliser des tracts pour ta campagne, du matériel sera mis à ta disposition.

**ELECTION DU
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
SAMEDI 09 JANVIER 2010
SALLE DU CONSEIL à la MAIRIE**

Le jeudi 14 janvier aura lieu la 1ère réunion plénière du Conseil Municipal des Jeunes. Il procède à l'élection en son sein d'un Maire dont le mandat est de 1 an, renouvelable une fois. L'élection se fait à bulletin secret. En cas d'égalité, le candidat le plus ancien est élu.

Lors de sa première session, le CMJ procède aussi à la création des différentes commissions.

**CONSEIL MUNICIPAL
DES JEUNES**
Ville de
Heillecourt

**DEVIENS LE
PORTE PAROLE
DE TA VILLE**

**INVENTER
REALISER
PARTICIPER**

**REFLECHIR
CONSTRUIRE**

**S'EXPRIMER
REPRESENTER**

AGIR





Le mot du maire et de l'adjointe à la jeunesse



La municipalité souhaite développer et mettre en œuvre une politique en direction de la jeunesse.

Etre élu au Conseil Municipal des Jeunes c'est pouvoir être acteur dans votre ville. Lieu d'apprentissage de la citoyenneté, intégrer le CMJ c'est faire partie d'une équipe, apprendre à écouter l'autre, à le respecter. Il vous permet d'agir, préparer, proposer et réaliser des projets concrets ainsi que de donner vie à vos idées. C'est aussi le moyen de faire entendre votre voix auprès des élus et des acteurs locaux.

Les commissions auxquelles vous pourrez participer seront : Culture-Loisirs-Sports, Solidarité-Santé-Education, Communication, Environnement-Sécurité-Circulation. Les adjoints et conseillers municipaux de la commission politique de la jeunesse et des référents élus dans les commissions correspondantes du conseil municipal, vous aideront dans l'accompagnement de vos projets et dans leur réalisation.



Matthieu Prolongeau
Conseiller municipal



Christel Campos
Conseillère municipale



Haik Arslanian
Conseiller municipal



Jean Pierre Lagorce
Adjoint Urbanisme-Travaux



Evelyne Gillet
Conseillère municipale



Béatrice Mercier
Conseillère municipale



Florence Cliquet
Conseillère municipale

Le CMJ, qu'est-ce que c'est ?

Des jeunes de 13 à 17 ans, résidant dans la ville de Heillecourt, motivés et disponibles pour participer à la vie de la ville, pour proposer des idées nouvelles, mener à bien des projets dans l'intérêt des Heillecourtois et plus particulièrement des jeunes. C'est un moyen d'apprentissage à la citoyenneté et à la prise de responsabilité.

Pourquoi te présenter ?

Tu donnes ton avis sur des sujets qui te concernent,
Tu réalises des projets pour ta ville qui te tiennent à cœur,
Tu représentes tes amis, les jeunes de ton quartier et de la ville de Heillecourt.,
Tu apprendras à gérer un budget municipal.

Quels types de projets vas-tu mener ?

Différentes commissions seront mises en place :

Commission Culture-Loisirs-Sports

Par exemple : Organiser une journée jeunesse ou une soirée jeunes, créer un tournoi intercommunal...

Commission Solidarité-Santé-Education

Par exemple : Mettre en place une action intergénérationnelle, proposer une journée d'information, proposer une action spécifique pour le téléthon...

Commission Environnement-Sécurité-Circulation

Par exemple : Valoriser le Grand Parc de l'Embanie, organiser une journée « ville propre »...

Commission Communication

Par exemple : Créer un blog d'information et d'échanges pour les jeunes Heillecourtois, concevoir un journal...

Et si tu es élu ?

Le mandat sera d'une durée de 2 ans.
Tu devras participer à des réunions de commissions mensuelles (en fonction des projets) et au moins à 3 séances plénières du CMJ par an.
Tu t'engages à informer tes électeurs du travail fait au CMJ et à leur demander leur avis.

LES ELECTIONS

Qui est éligible ?

Tous les jeunes résidents à Heillecourt âgés de 13 ans* à 17 ans.

* dans l'année civile 2010

Qui est électeur ?

Les jeunes âgés de 10 ans* à 17 ans

*dans l'année civile 2010

Le jour du vote tu devras te présenter en mairie avec un justificatif de résidence sur Heillecourt afin que l'on te délivre ta carte d'électeur.

Si tu as besoin de conseils ou de précisions pour ta campagne électorale, participe aux différentes réunions organisées, la première a lieu le **mardi 10 novembre 2009 à 19h** dans la salle du Conseil en mairie. Lors de cette réunion on te présentera les buts et rôles du CMJ, et tu pourras rencontrer les différents élus qui répondront à tes questions.

**Tu habites
Heillecourt,
présente toi et fais
campagne pour
être élu au CMJ**